19

Eloge de Mr Quesnay.

lu dans la séance publique du 27 avril 1775.

M. Lepreux

François Quesnay, naquit à Méré, près Montfort l'Amaury, le quatrième Juin 1694. Son père, avocat à Montfort, y faisoit sa résidence ordinaire, occupé de se rendre inutile au barreau, en mettant d'accord les clients qui le rendoient avec confiance l'arbitre de leurs différens. Sa mère, femme laborieuse & intelligente, demeuroit habituellement au village de Méré, livrée aux soins d'un domaine qu'elle possédoit en propriété, & dont le revenu suffisoit à faire vivre la famille dans une honnête aisance. L'éducation du jeune Quesnay fut fort négligée. Jusqu'à l'âge d'onze ans, il ne connut d'autre occupation que celle de courir, sous les ordres d'une mère très active, aux détails domestiques que fournit la vie champêtre. Enfin, à cet âge, il sentit de lui-même le besoin d'apprendre à lire; & le livre intitulé: La Maison Rustique, fut le premier, & longtemps l'unique dont il put

ACADEMIE ROYALE DE CHIRURGIE

ARC 1 d. 2 n° 26 (3a)

disposer. Ainsi son esprit dans ses premières conceptions fut appliqué à des objets sur lesquels il avoit déjà acquis des connoissances pratiques très étendues. Il lisoit avec reflexion & avec fruit, parcequ'il pouvoit juger de la conformité de la doctrine avec les faits. Des Etudes précoces, dirigées suivant tout autre plan, lui auroient été moins profitables. C'est peut être à celuy que le hazard avoit, pour ainsi dire, tracé que le jeune Quesnay a été redevable du caractère d'esprit dont il sembloit que la nature l'eut favorisé. Les préjugés, les fausses connoissances ne se sont point identifiés avec ses premières idées. Par une heureuse habitude, contractée dès sa jeunesse, il n'a jamais formé de raisonnemens sur aucune matière, sans avoir examiné préalablement les faits positifs, que devoient leur servir de base. Il les considéroit sous toutes leurs faces. Il les appréciait, les combinoit, & il étoit très en garde sur les conséquences. Personne n'a fait un usage plus raisonnable du doute méthodique. Tous ses ouvrages portent l'empreinte de cette disposition particulière je dirois presque du tempérament d'esprit qui lui étoit propre.

Le curé de Méré lui apprit les principes de la langue Latine; & il en sut bientôt plus que son maître. L'application & un travail opiniâtre lui firent faire en peu de temps des progrès plus solides que s'il eut été obligé de se conformer à la méthode du meilleur instituteur. Le traité de la recherche de la vérité, dont il fit l'acquisition, devint la lecture favorite. Dans la physique on croiroit qu'il a eu le chancelier Bacon pour maître; & le père Malebranche se

ACADÉMIE ROYALE DE CHIRURGIE

FARC 1 d'2 n° 26 (3b)

serois fait honneur d'avoir un tel disciple en métaphysique.

C'est avec ces dispositions, qu'à l'âge de seize ans, il se décida à apprendre la Chirurgie. On le mit à ces effets sous la conduite du Chirurgien d'un village voisin, de qui il apprit à saigner. Le disciple ne tarda pas à s'appercevoir que le livre élémentaire qui devoit servir de guide à son instruction étoit moins au dessus de sa portée que de celuy qui devoit le luy faire comprendre. Il prit le parti de venir à Paris pour y suivre les écoles publiques & particulières, fréquenter les hopitaux, enfin se rendre capable dans l'art qu'il vouloit embrasser.

La solidité de son jugement est un garant du succès de ses travaux. Il logeoit à Paris dans la maison d'un artiste célèbre, M. Cochin père, graveur. Le jeune Quesnay, pour se délasser de ses travaux, s'amusoit à dessiner. Mais ses recréations étoient toujours au profit de ses études. On a des Estampes, ou Sont representés presque tous les os du corps humain, qu'il avoit dessinés & gravés dans le temps qu'il étoit occupé de son cours d'Ostéologie.

Après avoir fait cours de Chirurgie & d'Anatomie, suivant la manière abrégée qui étoit alors en usage, M. Quesnay alla s'établir dans un village nommé Orgeres. Son projet étoit raisonné. Il vouloit commencer l'exercice de l'art sur un petit théâtre, afin de pouvoir joindre l'étude & la méditation à la pratique qu'il s'attendoit à voir très bornée dans les commencemens. Il s'attacha plus particulièrement, pendant ce séjour à la botanique, dont il avoit reçu à Paris les premiers élémens.

ACADÉMIE ROYALE DE CHIRURGIE

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

ARC 1 d° 2 n° 26 (3c)

En 1718, M. Quesnay se présenta aux Chirurgiens de la Ville de Mantes sur Seine, pour subir les examens nécessaires, afin de parvenir à la maitrise en Chirurgie dans cette ville. Il n'eut pas le bonheur de leur être agréable. Sur l'acte de leur refus, il vint à Paris & fut admis, pour la Ville de Mantes, avec applaudissemens.

Ses succès le firent bientôt connoître avantageusement. On luy confia la place de Chirurgien en Chef de l'Hôtel Dieu, où il eut occasion de faire des cures heureuses. Il se fit un nom dans la pratique des accouchemens.

Constamment appliqué à l'étude de l'art de guérir, M. Quesnay n'en négligeoit aucune partie. Il parut, en 1727, un traité sur une question fondamentale de médecine pratique, par l'un des membres de la Faculté de Paris, qui jouissoit de la plus haute réputation. Il avoit pour titre: De l'usage des differentes sortes de Saignées, principalement de celle du pied, par Jean Baptiste Sylva, médecin consultant du Roi et médecin ordinaire de S. A. S. Monseigneur le Duc. Il y a peu de parties dans le corps, d'où les Anciens ne se soient avisés de tirer du sang. Cela devoit rendre le choix des Saignées très difficile, puisqu'il l'étoit même dans le temps de cette discussion, quoyqu'on se fut borné à ne plus saigner que du bras, du pied & du col. Cette difficulté du choix vient, suivant M. Sylva, de ce qu'il faut distinguer, dans toutes sortes de saignées, trois differens effets qu'elles produisent toujours:

1° Elles fuidoux une certaine quantité du sang contenu dans les vaisseaux, c'est l'évacuation.

2° Elles attirent une plus grande quantité de

ACADEMIE ROYALE DE CHIRURGIE

ACADEMIE NATIONALE DE CHIRURGIE

ARC 1 d° 2 n° 26 (3 d)

sang dans la partie où l'on saigne & dans les parties voisines qui reçoivent le sang du même tronc d'artère, c'est la dérivation.

M. Drouin

3°. Enfin, en déterminant le sang vers la partie où l'on saigne & dans les parties voisines, elles le détournent d'autant des parties plus éloignées qui reçoivent le sang par des vaisseaux opposés. C'est la révulsion.

D'après ces principes qui simplifioient aux yeux même des personnes qui n'étoient pas de l'art, l'usage du secours le plus efficace de la médecine, M. Sylva concluoit qu'il falloit toujours saigner de la partie opposée au siége du mal ; qu'il y auroit de l'imprudence & de la témérité de commencer dans les maladies de la tête par plusieurs saignées du bras, pour en venir ensuite aux saignées du pied. Il assure que la bonne pratique demande toujours qu'on commence par celle ci, & qu'on la réitère suffisamment quand il s'agit de prévenir les embarras du cerveau, ou d'y remédier s'ils sont faits, comme elle exige qu'on employe toujours la saignée du bras, lorsqu'il n'y a question que de détourner ou de dissiper les inflammations du bas ventre.

La réputation de M. Sylva donnoit un très grand poids à son ouvrage, orné d'ailleurs des grâces d'un style séduisant. M. Quesnay, par son zèle pour sa propre instruction, lut ce livre & crut qu'il falloit un nouvel examen avant que de se décider sur une matière si intéressante ; & l'aide d'une machine hydraulique de son invention, il parvint à prouver démonstrativement par la connoissance de la disposition des organes, qui servent à entretenir & à diriger le cours des liquides qui

ACADÉMIE ROYALE DE CHIRURGIE

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

ARC 1 d 2 n° 25 (3e)

circulent dans notre corps et qui en arrosent les parties, & par les loyx de l'hydrostatique, que toutes les saignées, en quelque lieu qu'on les pratique, agissent essentiellement par la déplétion ; qu'elles sont toujours dérivatives & qu'il ne se fait point de révulsion. En sorte que les maladies qu'on prétend avoir guéries par les saignées du pied se seroient terminées avec le même succès par une égale évacuation, en les faisant au bras, excepté dans les cas où l'on ne doit tendre qu'à désemplir, et les mêmes qu'on doit aspirer plus particulièrement à vuider les vaisseaux de la tête.

M. Sylva disoit positivement le contraire. Il croyoit la saignée faite au bras toujours dangereuse dans les maladies de la tête parce qu'on court risque, selon luy, par leur moyen, d'y augmenter les engagements. M. Hecquet avoit déjà combattu cette doctrine, relativement à la saignée du pied dans la petite vérole, que M. Sylva vouloit accréditer dans la pratique, sous prétexte que la tête est principalement embarrassée dans cette maladie. M. Hecquet soutenoit que la saignée du bras y étoit plus utile & qu'elle n'avoit pas le fâcheux inconvénient de procurer l'embarras du poumon, comme celle du pied. Cette controverse entre ces deux médecins remplit la plus grande partie du second tome du traité de M. Sylva, dont il cherchoit à retirer le plus d'exemplaires qu'il put, lorsque la brochure du Chirurgien de Nantes fut connue.

Il sera permis de faire icy une réflexion un peu triste sur la misérable condition des hommes qui sont le jouet des opinions discordantes de ceux à qui ils confient le soin de leur santé & de leur vie. Le tour de M. Sylva étoit muni de toutes les approbations les plus concluantes en sa faveur. M. Winslow, le plus

ACADÉMIE ROYALE

ARC 1 d° 2 n° 26 (3 f°)

grand Anatomiste qui existait alors ?, & qui avoit examiné l'ouvrage en qualité de Censeur Royal, dit que l'Auteur, en traitant le point important du choix des differentes sortes de Saignées, le met dans la même évidence qu'Harvée a mis celui de la circulation du Sang[1] et qu'il fait voir d'une maniere simple & démonstrative, par les lieux que la nature fait dans l'un, celles qu'il faut suivre dans l'autre. Les Commissaires de la faculté assurent qu'avant le traité qu'ils approuvent, on n'étoit conduit que par une routine aveugle sur ce point, qui est l'un des plus importans de la pratique de Médecine; qu'on est redevable à M. Sylva d'avoir levé tous les doutes qu'on pouvoit avoir sur la matiere qu'il a éclaircie, & que l'ouvrage mérite d'être avoué par la Compagnie. M. Quesnay, de son côté, invoque l'autorité de la raison & le suffrage de l'expérience. Il rappelle, avec beaucoup d'érudition, les préceptes des anciens & des modernes, qu'il a l'art d'opposer à la doctrine de son adversaire. On jugera du caractere d'esprit de M. Quesnay, par ce qu'il dit à cette occasion sur l'autorité.

" Je l'avoue, en ses propres expressions, en fait de pratique, je suis assés esclave
" de cette autorité. La médecine, le vrai est difficile
" à saisir. Balloté, dans l'espérance de cet art, par des
" faits & des observations pour & contre, nous n'osons
" nous fier qu'après qu'une longue épreuve nous
" a fait sentir la méthode qui réussit le plus
" souvent. C'est pourquoy les préceptes qui ont
" coûté tant de siecles pour être appuyés sur une
" expérience toujours réitérée [illegible] servé
" par une infinité de praticiens [illegible]

ACADÉMIE ROYALE DE CHIRURGIE

ARC 1 d° 2 n° 26 (39)

(1) Voyez l'ouvrage de M. Flourens, intitulé: Histoire de la découverte de la Circulation du Sang; Paris 1854. à 12

" réputation, sont bien d'un autre poids dans mon
" esprit & me déterminent bien plus efficacement
" qu'une route non encore frayée, qu'on veut nous
" tracer à la lueur d'une nouvelle doctrine.
" Salutaires de mille erreurs, que nous avons vues,
" dans ces derniers temps, se glisser dans la pratique,
" à la faveur de plusieurs raisonnements en apparence
" solides, qui ont cependant quitté la place pour
" la céder à d'autres encore plus vraysemblables, nous
" sommes devenus craintifs & défians. "

Cette crainte & cette défiance étoient le fruit des réflexions les plus salutaires. Il est bien malheureux que les malades soient exposés à être victimes de ces contradictions, & qu'il y ait autant de règles différentes de conduite qu'il y a de différence dans la capacité et les opinions des hommes.

La première production de M. Quesnay lui ouvroit un chemin à la gloire, et il ne s'en doutoit pas. Sa philosophie le retenoit à Mantes, dans le cercle étroit de ses occupations ordinaires. Mais son traité éveilla l'attention de M. de la Peyronie, qui avoit déjà conçu les grandes vues, qu'il a montrées depuis, pour l'illustration de son art. Les observations sur les effets de la Saignée, publiées en 1730, n'étoient point anonymes. On voyoit au frontispice qu'elles avoient pour auteur François Quesnay, maître ès arts, membre de la société des arts & Chirurgien à Mantes. Cette société des arts a existé quelques années, à Paris, sous la protection de S.A.S. Monseigneur le Comte de Clermont, prince du sang. Nous en avons parlé dans l'éloge de M. Bassuel.

M. de la Peyronie [ACADÉMIE ROYALE DE CHIRURGIE C N] M.

Arc 1
d°2 n°26 (3 h)

Quesnay étoit estimé & accueilli chez tous les Seigneurs des Châteaux voisins, & qu'il étoit reçu avec une distinction particulière, à Saint Germain, par feu M. le Maréchal de Noailles, chercha à l'y rencontrer. Il avoit le tact fin, & il trouva que M. Quesnay étoit l'homme essentiel qui lui convenoit pour l'accomplissement de ses desseins. Il détermina feu M. le duc de Villeroy à lui faire un sort honnête, en lui confiant le soin de sa santé.

C'est chez ce Mécène que devint bientôt son ami que M. Quesnay composa l'essai physique sur l'oeconomie animale, publié en 1736. Il y traite fort au long des élémens, des nouvelles connoissances qu'il répand sur cette matière sous les principes d'une excellente physiologie. On n'a pas assez considéré avec quelle sagacité il distingue les humeurs de la masse du sang par des caractères spécifiques, qui en constituent cinq genres différens. Les sucs albumineux, semblables au blanc d'oeuf, dont la propriété est de se durcir à la chaleur; ils sont susceptibles d'une putréfaction très fétide & d'une acrimonie alkaline: les sucs graisseux, que la chaleur fond, qui se figent au froid & qui ne se délayent point dans l'eau; ces sucs en devenant vicieux contractent une acrimonie rance, tels sont la graisse, la moelle & autres sucs gras. Les sucs gélatineux ont du rapport avec les graisses, en ce qu'ils se figent au froid & se fondent à la chaleur, à la différence des sucs albumineux, auxquels la chaleur donne de la consistance; ils se mêlent à l'eau à la différence des sucs graisseux; dans leur dépravation, les sucs gélat[illegible] ne [illegible]ent ni putrides, ni rances, mais alcalescens. C'est ce qu'a

ACADEMIE ROYALE DE CHIRURGIE

ARC 1 d°2, n°26 (3i)

remarque dans les gelées et dans les bouillons faits avec la chair des animaux. Les sucs bilieux sont opposés à tous ceux dont on vient de parler ; ils sont savonneux & se délayent facilement dans l'eau ; ils contractent une saveur très amère, & dans leur perversion, ils sont très disposés à l'acrimonie alkaline ; enfin, l'humeur aqueuse, que M. Quesnay appelle particulièrement la sérosité, sert de véhicule à toutes les autres humeurs.

Ces connoissances physiologiques changeront un jour à beaucoup d'égards la face de la pathologie, lorsqu'à l'aide de bonnes observations éclairées par des notions empruntées de la Chimie, on jugera mieux qu'on ne l'a fait jusqu'ici des maladies qui tiennent du vice des humeurs, ou dans lesquelles les humeurs se dépravent & se pervertissent accidentellement. Boerhaave, dans son excellent traité de la Carie, a fait connoître les funestes effets de la putréfaction de l'humeur médullaire ; & M.r Quesnay a mis à la tête du premier volume des mémoires de l'Académie Royale de Chirurgie, une dissertation qui ouvre une carrière toute nouvelle sur ce sujet important. Elle a pour titre : Mémoire sur les vices des humeurs, dans lequel on établit les principes physiques qui doivent servir de fondement à la doctrine de la suppuration, de la gangrène, des tumeurs, des playes, des ulcères & d'autres sujets de Chirurgie.

L'art de guérir par la saignée parut aussi en 1736. M. Quesnay y explique les effets & l'usage de ce moyen capital dans la plupart des maladies, qui sont du ressort de la Chirurgie & de la Médecine. Ses réflexions lui firent découvrir un effet particulier & très important de la saignée, &

ACADÉMIE ROYALE DE CHIRURGIE

ARC 1 d.re 2 n.o 26 (3 f.)

pour l'exprimer, il fut obligé d'enrichir la langue d'un mot nouveau. Quand on tire du sang d'une veine, la déplétion des vaisseaux est en proportion de la quantité du fluide évacué. Mais comme le sang veineux a une qualité particulière, l'évacuation qu'on en fait dépouille de la partie rouge contenue dans les veines la masse du sang en plus grande quantité que des autres sucs qui circulent dans des vaisseaux d'un autre genre. Cet effet, auquel M. Quesnay a donné le nom très expressif de Spoliation, est très-marqué par la couleur pâle, que conservent assés longtemps ceux à qui l'on a enlevé proportionnellement plus de sucs rouges que des autres humeurs, ce qui est l'effet des saignées ou des hémorrhagies. Cette idée est lumineuse & jette un grand jour sur l'usage des saignées.

17-357
M. Delaure

L'année suivante, en 1737, M. Quesnay fut aggrégé au corps des Maitres en Chirurgie de Paris, à la faveur d'une charge de Chirurgien au rapport de la Prévôté de l'Hôtel. Elle avoit été créée vingt ans auparavant pour l'aggrégation de M. de la Peyronnie. On ne récriroit pas avec autant de raison qu'on le fait sur l'expedition abusive de semblables priviléges, s'ils ne servoient qu'à des acquisitions aussi honorables.

Le 17 Juin 1740, l'Académie Royale de Chirurgie fut informée, par une lettre écritte à M. de la Peyronnie, que le Roi avoit nommé M. Quesnay à la place de Secrétaire.

C'est en cette qualité qu'il travailla à la rédaction du premier volume de nos mémoires dont la preface est un morceau recherché, où brillent

ACADÉMIE ROYALE DE CHIRURGIE

carton 1 d'2 n°26 (3 k)

également le sçavoir, l'érudition est la plus saine philosophie. On y puise les idées qu'on doit avoir sur l'observation & l'expérience qui sont les bases de l'art, sur l'étude & la pratique, & sur les travaux que la Chirurgie exige. Il y peint les connoissances profondes qui font le mérite & la difficulté de cet art, & par quelles mains on peut en attendre les progrès. Il n'y avoit qu'un homme de génie, tel que M. Quesnay, qui pût exposer ces vérités avec l'énergie convenable.

" Les grands Chirurgiens, dit-il, sont aussi rares que le génie, le sçavoir & les talens. Le génie est la source des lumières, c'est l'instrument universel..., mais il est, pour ainsi dire, tel que le corps. Il s'engourdit quand il est dans l'inaction. L'esprit qui n'a pas été cultivé est aussi incapable de distinguer les objets, d'en voir les liaisons, de suivre exactement le fil d'un raisonnement, que le corps est incapable d'agilité & de souplesse, lorsqu'il n'a pas été exercé. Il faut donc que l'esprit soit préparé pour entrer dans la Chirurgie, comme il doit l'être pour entrer dans les autres sciences, c'est à dire, qu'il faut porter dans l'étude de l'art les connoissances qui nous dévoilent les opérations de la nature. Sans ces connoissances on ne saura ni pénétrer jusqu'aux vérités qui forment les règles par lesquelles on doit se conduire dans la cure des maladies. "

La solidité d'un langage aussi noble est prouvée par l'énumération d'un grand nombre d'hommes attachés à l'exercice de la Chirurgie, & dont l'esprit préparé par l'étude des langues sçavantes, cultivé par les belles lettres, enrichi des connoissances philosophiques, a porté le flambeau dans toutes les parties de notre art. M. Quesnay ne nie pas qu'un homme élevé de-

ACADEMIE ROYALE DE CHIRURGIE

ARC 1 d°2 n°26 (3-2)

hommes qui, conduits seulement par leur génie, ont laissé dans la Chirurgie des traces durables de leur talens ; mais de tels hommes sont rares. s'il a, dit-il, seroit resserré dans des bornes fort étroittes, si ses richesses n'avoient pu sortir que d'une source que la nature a ouvert si rarement. Il semble que, par une singularité qui ne s'est peut être jamais si bien montrée, ces deux sources se soient réunies pour donner M. Quesnay à la Chirurgie.

Ses dissertations sur le trépan dans les cas douteux, sur les playes du cerveau, les explications du crane & la multiplicité des trépans, lui ont mérité un grand prix au premier terme des mémoires de l'Académie de Chirurgie. Elles montrent le discernement de l'auteur dans la discussion des faits, & un jugement des plus sains dans les conséquences qu'il en a tirées.

En 1744, il accompagna aux armées M. le Duc de Villeroy, dont il étoit le commensal. Pendant la maladie du Roi, à Metz, il se fit graduer en l'Université de Pont à Mousson, où il obtint le bonnet de Docteur dans la faculté de médecine, le neuf septembre, après avoir soutenu une thèse sur les maladies soporeuses, de affectibus soporosis in genere.

Le tumulte des camps & du quartier général n'empêchoit par M. Quesnay de s'appliquer à l'étude. Il venoit passer les quartiers de l'hyver à Paris, & son dévouement à son corps nous a été de la plus grande utilité. C'est luy qui a fourni en plus grande partie les matériaux qui ont servi de base à l'excellent mémoire écrit par feu M. de Genes, avocat, pour M. de la Peyronie, sur les contestations qui s'étoient élevées entre la faculté de Médecine

ARC 1 d°2 n°26 (3 m)

de Paris & le collège de Chirurgie. Il donna, en 1747, la seconde édition de son essai physique sur l'économie animale, en trois volumes in-12, avec un discours préliminaire sur l'expérience & la théorie en médecine. Ce discours a mécontenté bien du monde, & l'auteur devoit s'y attendre. Il avance que des praticiens sans nombre ont consumé leurs jours dans l'exercice de la médecine, sans acquérir d'expérience sur le traitement des maladies. Il en conclut que l'exercice le plus étendu & le plus multiplié n'assure ni du mérite, ni de la capacité des médecins. Il trouve que la variété & l'incertitude des diverses pratiques nationales est une preuve décisive de l'insuffisance de l'exercice pour procurer des connoissances solides & vraies.

Il est certain, dit M. Quesnay, que tous les médecins des différentes nations de l'Europe, anciens & modernes, sont parfaitement d'accord dans la description des maladies, de leurs signes, de leurs symptômes, de leurs accidens. Ainsi, ils reconnoissent tous quelles maladies qu'ils ont à traiter dans différens pays, sont les mêmes partout. Ils nous assurent de plus que les qualités des remèdes y sont aussi les mêmes; que ceux qui sont, en France, échauffans ou rafraîchissans, purgatifs ou astringens, irritans ou calmans, le sont aussi en Allemagne, en Italie & ailleurs. Ils conviennent par conséquent que les habitans de ces différens pays sont sujets aux mêmes maladies & que les remèdes produisent sur eux les mêmes effets. Si la complexion des habitans des différens pays y apporte, comme cela doit être, quelques modifications particulières, elles sont incapables de détruire les règles fondamentales. Ce seroit à l'expérience à les faire connoître, mais

ACADÉMIE ROYALE DE CHIRURGIE

ARC 1 d°2 n°26 (3 n)

sur cet objet, il n'y en a aucune de constante & de décisive. Ainsi les Medecins, ayant établi chez les différentes nations des pratiques diamétralement opposées, M. Quesnay se croit autorisé à en conclure, qu'on ne peut les envisager que comme des hommes [illegible], qui décident de la vie de leurs concitoyens sur des opinions incertaines & contradictoires.

Il seroit, par conséquent ridicule de confondre l'expérience avec l'exercice de cette multitude de praticiens assujettis à l'usage, livrés à la prévention, incapables, dans leurs écarts, de parvenir, par des observations certaines & fort exactes, aux différentes modifications qui pourroient perfectionner la pratique dans différens pays.

M. Quesnay n'a pris aucune qualité au frontispice de la seconde édition de l'Essay sur l'Economie animale. Mais M. Vernage, médecin de la faculté de Paris, l'un des praticiens les plus employés de la Capitale, qui avoit été chargé de l'examen de ce livre, en qualité de Censeur Royal, lui donna son approbation & le jugea très digne de l'impression. Il y qualifie M. Quesnay du titre de Docteur en Médecine de la faculté de Pont à Mousson. Ainsi c'étoit du sein même de la médecine que partoient les reproches qui faisoient peine aux médecins.

Il parut, en 1750, un livret de Deux cent vingt pages in 12, sous le titre d'*Examen impartial des Contestations des médecins & des Chirurgiens considérées par rapport à l'intérêt*; mot à mot, c'est un écrit philosophiquement travaillé, où l'on ne traite ni de l'intérêt, ni des droits respectifs des médecins & des

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE

ARC 1 d:2 n 86 (30)

Chirurgiens. Cet ouvrage a été composé en dix ou douze jours, dans un instant décisif où l'on se préparoit à prononcer un jugement, qui devoit régler le sort des parties, dont l'affaire n'étoit, en ce moment, bien entendue ni par elles mêmes, ni par leurs deffenseurs, et encore moins par leurs juges.

De tous ses ouvrages, c'est celuy que M. Quesnay estimoit de préférence. La cause de la Chirurgie y est présentée sous un jour tout nouveau, avec l'avantage qu'elle luy paroissoit mériter.

En 1749, il publia deux traités fort interressans. L'un sur la suppuration purulente & l'autre sur la gangrène. Les détails, dans lesquels il faudroit entrer pour faire connoître l'étendue du scavoir que ces deux ouvrages supposent, seroient trop longs à exposer. Des vûes neuves en théorie & en pratique, des faits nombreux, observés avec une sagacité singulière & ramenés à des principes lumineux, font de chacun de ces deux traités un corps complet de Doctrine, sur les matières importantes qui en font l'objet. M. Quesnay y prend le titre de Médecin consultant du Roi. M. le Duc de Villeroy s'étoit privé de luy avec regret, pour céder aux désirs qui avoit eus de se l'attacher une dame de la Cour, qui avoit le crédit d'attirer sur les hommes d'un talent distingué les regards puissans, qui sont leur gloire et leur récompense.

Chaque année M. Quesnay produisoit un nouvel ouvrage. Le traité des effets et de l'usage de la Saignée, nouvelle édition de deux traités de l'auteur sur cette matière, réunis, mis dans un nouvel ordre et très augmentés, fut donné au public en 1750. Il obtint peu de tems après l'agrément de traiter de la survivance de la charge de premier médecin ordinaire du Roi. Il

ACADÉMIE ROYALE DE CHIRURGIE
ACADÉMIE NATIONALE DE CHIRURGIE

ACC 1 D 2 n 26 (3 p)

rendit, en cette qualité, des soins assidus à feu Monseigneur le Dauphin, dans la petite vérole dont il fut attaqué; en 1752 Il le veilla conjointement avec les médecins de Paris, qu'on crut devoir appeller dans cette occurrence. Ils furent tous gratifiés d'une pension de quinze cents livres et on leur accorda des lettres de noblesse. On dit que le Roi fit à M. Quesnay l'honneur de lui désigner des armoiries. Ce sont trois fleurs de pensées, sur un champ d'argent, à la fasce d'azur. Ces armes faisoient allusion à son esprit naturellement méditatif.

Les titres littéraires avoient pour lui plus d'appas que les distinctions dans l'ordre politique. Le choix que la Société Royale de Londres et l'Académie Royale des Sciences de Paris firent de sa personne en qualité d'associé [illegible] les premiers empressements. Le premier ouvrage concernant l'art de guérir, est celui qui lui mérita sous le titre de Traité des fièvres continues dans lequel il a rassemblé et [illegible] les principales connoissances que les anciens ont acquises sur les fièvres, par l'observation et par la pratique, particulièrement sur les présages, la coction, les crises et la cure de ces maladies, en 1753. Ces sujets de la plus grande importance ont beaucoup gagné pour l'instruction des gens de l'art, par la perspicacité avec laquelle M. Quesnay les a envisagés

L'ouvrage célèbre intitulé: *L'ami des hommes*, parut en 1756. M. le Marquis de Mirabeau y traite de la population, d'après la plus saine et la plus intéressante vûe pour l'humanité. Sous ce titre courant, cet illustre auteur discute tous les objets qui ont trait au gouvernement: agriculture, commerce, travaux d'art, justice, police, mœurs, lois, marines, colonies, art de la guerre, &c. Ces matières fixèrent l'attention de M. Quesnay. Elles étoient [illegible] il avoit [illegible] à peu près dans le même temps, un grand

ARC 1 d°2 n°26 (39)

Dictionnaire Encyclopédique les articles fermier & grains, et l'on se rappellera qu'abandonné à lui même, l'economie rurale avoit été l'employ de ses premières années. Il proposa ses observations & ses Doutes à M. le Marquis de Mirabeau. Les diverses questions qu'il avoit traitées furent soumises à un nouvel examen. L'oeil du génie pénétra dans ce labyrinthe; & M. Quesnay, du consentement de tous les amateurs du bien public, de ces hommes sçavans & respectables qui s'honorent du nom de citoyens, & qu'on désigne sous celui de philosophes economistes, devint leur chef et leur maître. La vénération que ses disciples ont pour sa mémoire est édifiante. Ils n'en parlent qu'avec transport. On l'a comparé à Socrate. On l'a appellé le Confucius François, ou simplement le Maître. Les ouvrages qu'il a publiés dans les dernières années de sa vie sur les questions economiques sont en grand nombre & très variés, dans les Ephémérides du citoyen & dans les journaux d'Agriculture. Il a composé la théorie de l'Impôt, ouvrage abstrait qui exige la plus grande contention d'esprit. On a de lui un extrait raisonné des Economies Royales de M. de Sully, in 4°.

M. Delacroix

M. Dupont, inspecteur du Commerce a recueilli, dans un seul volume, en 1768, divers traités de M. Quesnay, tels que: la Physiocratie, ou Constitution naturelle du gouvernement le plus avantageux au Genre Humain; Discussions & développemens sur quelques uns des notions de l'economie politique; c'est une suite de la physiocratie; Dialogues sur le commerce & sur les travaux des artisans. &c. (1)

M. Quesnay a été un homme très laborieux. Il approfondissoit tous les sujets qu'il traitoit par son application, & il y faisoit des découvertes intéressantes,

(1)

ACADÉMIE ROYALE DE CHIRURGIE
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE MÉDECINE

ARC 1 d°2 n°26 (3 r)

qui auroient échappé à un homme né avec moins de génie que luy. Ses entretiens étoient d'abord profonds & ensuite devenoient lumineux. Il sembloit qu'il allât chercher le sçavoir où il avoit senti qu'il étoit enfoui. Il fouilloit avec fruit. La méditation étoit son moyen, & il ne s'en étoit jamais servi sans succès. La conversation étoit gaye & amusante? Les douleurs de la goutte, auxquelles il étoit sujet, n'empêchoient pas qu'on ne s'entretint auprès de luy sur des matières de pur agrément, où il y prenoit part. Personne n'a souffert plus patiemment. Il étoit digne d'être compté parmi les disciples de Zénon. Son tact étoit sûr & il jugeoit excellemment. Le serpent de l'envie n'a jamais sifflé dans son coeur. Il étoit fort tolérant. On ne luy a jamais entendu dire du mal de qui que ce soit. Son ame étoit franche, naïve, sans replis. Il a vécu à la Cour comme un Cénobite, sans autre passion que celle de travailler d'esprit, et toujours dans des Vues utiles pour le bonheur de l'humanité. Ce doit être un grand sujet d'éloge pour M. Quesnay qu'ayant été assés longtemps au centre de la faveur & à la source des grâces, il ait resisté à la séduction de l'exemple & n'ait jamais pensé à la fortune? Il est mort avec la plus parfaite tranquillité d'ame, le seize décembre dernier, (1774) vers les six heures du soir, âgé de près de quatre vingts ans. M. Quesnay étoit veuf depuis longtemps. Il a laissé un fils, qui vit dans sa terre de Saint Germain de Beauvois, en Nivernois. Il a survécu à une fille, qui avoit épousé M. Hevin, membre de cette Académie & premier Chirurgien de Madame?

ACADÉMIE ROYALE DE CHIRURGIE C N

ARC 1 d°2 n°26 (3 b)

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE